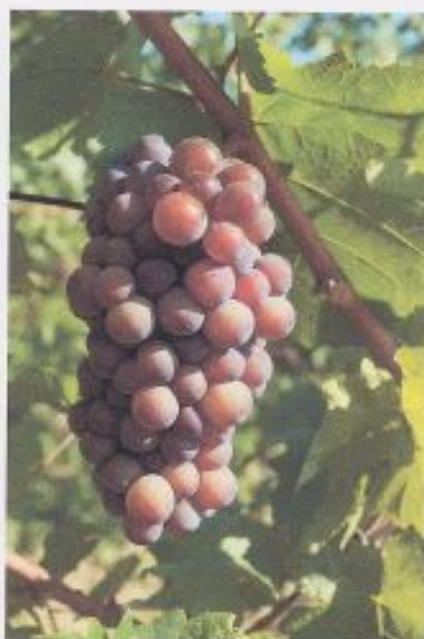


PINOT GRIS G (2 355 ha = 15,2%)



Cette variété correspond à la mutation grise du pinot noir N. Cette mutation ne porte que sur la pellicule et elle est plus ou moins stable. Sur une même souche il n'est pas rare d'observer des formes blanches, voire noires (grappes entières, parties de grappes ou secteurs de baies). En condition vigoureuse il est sensible à la pourriture grise.

Les clones 52 et 53 ont été agréés en 1971 par l'INRA de Colmar. Ces sélections portaient sur du matériel provenant du pays de Bade en Allemagne. Le clone 457 fut sélectionné par l'ENTAV en 1975 à partir de prospections réalisées en Bourgogne.

Le clone 52 représente plus de la moitié des plantations, le clone 457, marginalement utilisé dans les années 2000, tend à devancer le clone 53.

Clone	Fertilité	Poids des grappes	Taille des baies	Rendement	Sucre	Acidité	Aptitudes œnologiques
52	+	+	+	+	+	-	+
53	+	++	+	++	-	-	-
457	++	-	-	-	++	-	++

En 2005 le CIVA a mis en place une collection d'étude pour la sélection de nouveaux clones de pinot gris. La parcelle est implantée sur le domaine de l'INRA, son suivi devrait permettre l'agrément de clones vers 2014.

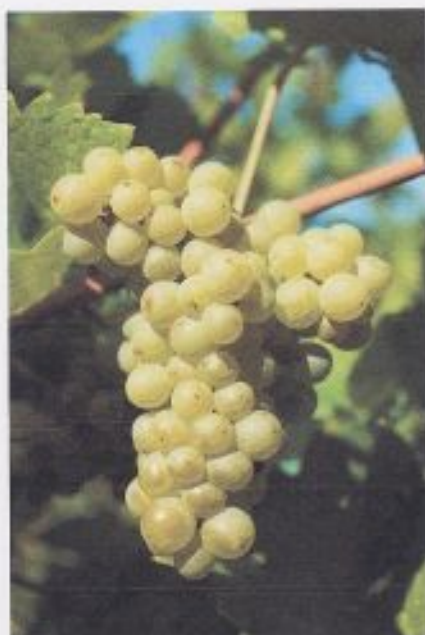
PINOT BLANC B et AUXERROIS B (3 303 ha = 21,2%)

Ces variétés sont généralement associées dans leurs usages bien que très différentes d'un point de vue organoleptique et ampélographique.

Actuellement, l'auxerrois représente environ ¼ des plantations. Ce dernier est souvent préféré au pinot blanc pour des raisons de précocité, de résistance à la pourriture et de rendement modéré.

Par opposition, le pinot blanc est très productif notamment à cause de l'architecture compacte de ses grandes grappes qui le rendent sensible à la pourriture, notamment le clone 55. Par contre, il présente un potentiel organoleptique très intéressant du fait de son acidité favorisant ainsi l'élaboration de vins plus nerveux. Il est à privilégier dans les terroirs précoces où l'auxerrois manquerait d'acidité.

PINOT BLANC B



Cette variété correspond à la mutation blanche du pinot noir N. Elle est assez sensible aux principales maladies. En 2009 le CIVA a mis en place une collection d'étude pour la sélection de nouveaux clones de pinot blanc. La parcelle est implantée sur le domaine de l'INRA, son suivi devrait permettre l'agrément de clones vers 2017.

Les clones 54 et 55 ont été agréés en 1971, le clone 54 représente environ 70% des plantations.

Clone	Fertilité	Poids des grappes	Taille des baies	Rendement	Sucre	Acidité	Aptitudes œnologiques
54	+	+	+	+	+	+	-
55	-	++	++	++	-/+	+	-/+

AUXERROIS B



D'après les analyses génétiques, ce cépage résulte d'un croisement entre le pinot et le gouais B. Sélectionné par la station de Laquenaxy (Moselle), les parcelles les plus anciennes répertoriées en Alsace datent de 1924.

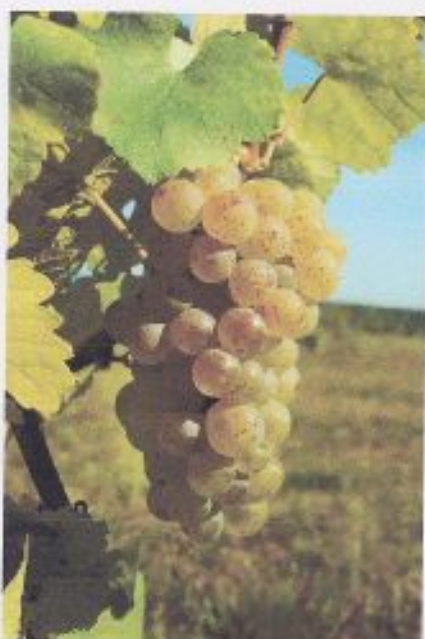
Ce cépage est assez sensible aux vers de la grappe, au mildiou, à la pourriture grise et surtout à l'oïdium.

Les 56 et 57 sont les deux clones sélectionnés en 1971, le premier est utilisé pour 80% des plantations d'auxerrois.

Clone	Fertilité	Poids des grappes	Taille des baies	Rendement	Sucre	Acidité	Aptitudes œnologiques
56	+	+		+	++		
57	++	++		+	+		

En partenariat avec le CIVA, un conservatoire d'auxerrois a été mis en place en 2007 sur le domaine de l'INRA. Les prospections initiées en 2003 ont permis l'implantation de 210 accessions en 2007.

SYLVANER B (1 376 ha = 8,9%)



Ce cépage semble être originaire d'Autriche, il est peu vigoureux, sensible aux gelées de printemps et d'hiver, ses bois ont parfois du mal à aoûté.

Le sylvaner ne convient pas aux terroirs chlorosants, il est très sensible à l'oïdium, au mildiou et à la pourriture grise. Certains variants, aux baies roses sont encore observables dans le vignoble.

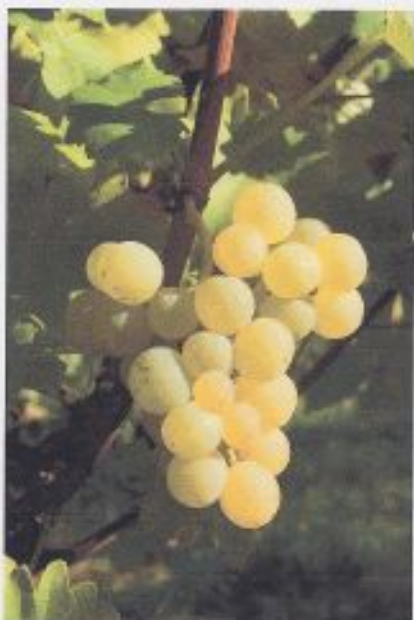
Le clone 50 a été agréé en 1971, le clone 487 en 1976. Ce dernier n'est quasiment pas multiplié.

Clone	Fertilité	Poids des grappes	Taille des baies	Rendement	Sucre	Acidité	Aptitudes œnologiques
50	+/-	+		+	+		
487	+	+		+/-	++		

Le MUSCAT OTTONEL B et le MUSCAT A PETITS GRAINS B (351 ha = 2,3%)

Les muscats alsaciens sont élaborés à partir du muscat Ottonel et/ou du muscat à petits grains.

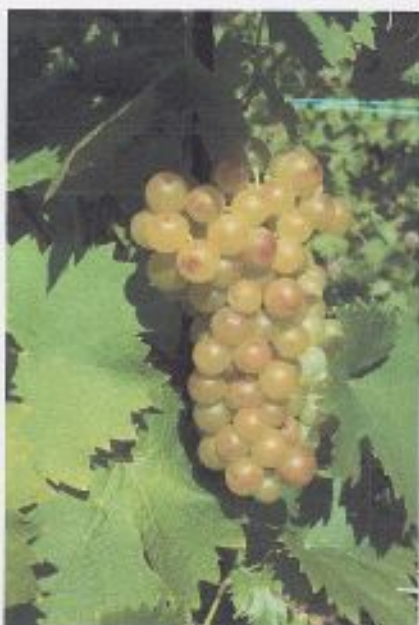
MUSCAT OTTONEL B



Cette variété a été obtenue par Moreau-Robert au XIX^{ème} siècle. D'après les analyses génétiques, elle est issue d'un croisement entre le Chasselas B et le Muscat d'Eisenstadt B. Cette variété est sensible à la coulure.

Le seul clone agréé porte le N°59

MUSCAT A PETITS GRAINS B



Ce cépage est vraisemblablement d'origine grecque. Souvent appelé muscat d'Alsace dans notre vignoble, il est cependant plus largement utilisé pour l'élaboration des vins doux naturels (Beaumes-de-Venise, Frontignan).

Il existe 13 clones pour cette variété, les clones les plus utilisés en Alsace sont les 453, 455 et 826.

Les références suivantes sont issues des travaux de sélection réalisés par l'ENTAV en Languedoc-Roussillon.

Clone	Fertilité	Poids des grappes	Taille des baies	Rendement	Sucre	Acidité	Aptitudes œnologiques
453	++	-/+	-	+	++	+	+
455	+++	+	+	++	+	+	+
826	+	-		-	++		+

CHASSELAS B et CHASSELAS ROSE RS (100 ha = 0,6%)

Ce cépage semble être originaire de Bourgogne ou de Suisse. Devenu très anecdotique en Alsace on le trouve sous la forme blanche ou rose. Ces variétés sont sensibles à l'excoriose et l'eutypiose.

Les 3 clones agréés à vocation de raisins de cuve portent les numéros 60, 110 et 158 pour le chasselas blanc. Le clone 61 a été sélectionné par l'INRA de Colmar en 1971 pour le chasselas rose.

Conclusion

Les actuels travaux de sélection ont pour objet de valoriser la diversité existant au sein d'une variété. Parallèlement les prospections réalisées dans le vignoble permettent de préserver cette biodiversité au sein de parcelles conservatoires.

Ces mesures permettront d'élargir l'assortiment de clones pour les variétés pinot blanc, pinot gris et Auxerrois. L'usage de matériel certifié permet de réduire les risques d'introductions de viroses graves (il ne permet cependant pas d'éradiquer les problèmes liés aux maladies du bois).

Les pépiniéristes apporteront de précieux conseils lors du choix du matériel végétal pour un projet de plantation. Rappelons par ailleurs que la production d'un plant de vigne requiert 1 année, les commandes de plants seront donc idéalement effectuées 1 an et demi avant la plantation.

Bibliographie

G. ARNOLD et C. SCHNEIDER, Influence de l'assemblage de clones de Riesling sur la qualité du vin, 2006, Revue des Vins d'Alsace, N°11 : 21-24

P.GALLET, Cépages et vignobles de France, 1957

P.HUGLIN avec la collaboration technique de B.JULLIARD, 1955, Etudes sur la morphologie, la phénologie et la productivité des principaux cépages de V.VINIFERA L. cultivés en Alsace, Annales Amélioration des. Plantes. 1, 5-51

P.HUGLIN et B.JULLIARD avec la collaboration technique de J.BALTHAZARD, 1962, Résultats de la sélection clonale de la vigne en Alsace, Annales Amélioration des. Plantes. 12, 123-50

IFV-INRA-Montpellier SupAgro-VINIFLOR, Catalogues des variétés et clones de vignes cultivés en France, 2ème édition, 2006

D. MAIGRE, Comportement de quatre clones de Pinot blanc à Changins, 2006, Revue suisse Vitic. Arboric. Hortic. Vol. 38 (5): 279-282

C.SCHNEIDER, G.ARNOLD, C.ONIMUS, Une gamme diversifiée de clones agréés pour le Gewurztraminer, 2008, Revue des Vins d'Alsace, N°12 :18-30

Crédits photos : CIVA/Zvardon